

DECEMBER 2025

L'AES FACE AUX DÉFIS DE LA FRAGMENTATION TERRITORIALE ET DE L'INSTABILITÉ POLITIQUE

ALAoui M'HAMMDI NEZHA & LARABI JAÏDI

La création de l'Alliance des États du Sahel (AES) symbolise une rupture politique et géostratégique majeure, appuyée sur un discours souverainiste et anti-occidental. Deux ans après, Mali, Burkina Faso et Niger peinent à assurer leur intégrité territoriale, à stabiliser leur sécurité intérieure et à bâtir une gouvernance solide. L'intégrité territoriale est un problème commun aux trois États, car dans ces pays, la cohésion de l'État et le contrôle du territoire sont directement menacés par une combinaison de facteurs sécuritaires, politiques, ethniques et géographiques. Dans le contexte sahélien, l'intégrité territoriale ne renvoie pas seulement à la défense des frontières nationales, mais aussi — et surtout — à la capacité de l'État à exercer son autorité sur l'ensemble de son espace. Les trois pays du Sahel sont confrontés à un même phénomène : une fragmentation territoriale persistante, résultant de l'enracinement du jihadisme, de la crise politique et des défis socio-économiques.

ALAoui M'HAMMDI NEZHA & LARABI JAÏDI

INTRODUCTION

La création de l’Alliance des États du Sahel (AES) symbolise une rupture politique et géostratégique majeure, appuyée sur un discours souverainiste et anti-occidental. Deux ans après, Mali, Burkina Faso et Niger peinent à assurer leur intégrité territoriale, à stabiliser leur sécurité intérieure et à bâtir une gouvernance solide. L’intégrité territoriale est un problème commun aux trois États, car dans ces pays, la cohésion de l’État et le contrôle du territoire sont directement menacés par une combinaison de facteurs sécuritaires, politiques, ethniques et géographiques.

Dans le contexte sahélien, l’intégrité territoriale ne renvoie pas seulement à la défense des frontières nationales, mais aussi — et surtout — à la capacité de l’État à exercer son autorité sur l’ensemble de son espace. Les trois pays du Sahel sont confrontés à un même phénomène : une fragmentation territoriale persistante, résultant de l’enracinement du jihadisme, de la crise politique et des défis socio-économiques.

Cette combinaison de problèmes fragilise non seulement la souveraineté des États mais aussi leur reconstruction État autour d’un pacte de confiance avec la société. Le Mali, le Burkina Faso et le Niger traversent une période historique de transition politique. Depuis 2020, les trois pays connaissent la montée d’un discours et d’une pratique politique souverainistes. Cette tendance traduit la volonté des États à reprendre le contrôle de leurs choix politiques, économiques et sécuritaires. Elle s’inscrit dans un contexte de désenchantement à l’égard des interventions étrangères, d’instabilité sécuritaire chronique et de recherche d’une identité politique propre face à la mondialisation et à l’influence occidentale.

En fait, l’expérience en cours dans les trois pays indique que leur stabilité et leur souveraineté dépendent moins de la prévalence d’un discours ou d’actes souverainistes symboliques que de la capacité des pouvoirs politiques en place à réformer en profondeur les systèmes de gouvernance. L’objectif n’est pas seulement de renforcer les institutions, mais de refonder la relation entre l’État, les citoyens et les territoires afin d’instaurer une gouvernance légitime, éthique et efficace, adaptée aux réalités sahéliennes. La refondation du contrat social dans les États du Sahel est un enjeu fondamental de légitimité et de stabilité. Elle apparaît comme indispensable pour mettre fin à la rupture entre l’État et la société héritée de l’histoire passée.

I. L’INTÉGRITÉ TERRITORIALE : UN DÉFI COMMUN ET VITAL DES ÉTATS DU SAHEL

La question de l’intégrité territoriale est une problématique partagée et vitale pour les trois pays de l’AES. Le Mali, le Burkina Faso et le Niger, unis au sein cette Alliance, partagent une même difficulté : préserver leur intégrité territoriale. Ce concept, au-delà de la défense des frontières, renvoie à la capacité de l’État à exercer pleinement son autorité sur l’ensemble de son territoire. Or, depuis plus d’une décennie, les trois pays subissent une fragmentation croissante de leurs espaces, conséquence de la montée du jihadisme, de la faiblesse institutionnelle et de la marginalisation de vastes zones rurales. La restauration de l’intégrité territoriale constitue dès lors un objectif politique, militaire et symbolique commun.

1. La fragmentation territoriale : un enchevêtrement de causes

L'incapacité des États sahéliens à contrôler leurs espaces territoriaux ne relève pas du seul facteur militaire, mais d'un enchevêtrement complexe de causes historiques, politiques, économiques, sociales et géographiques.

Tout d'abord, l'héritage historique de frontières artificielles et poreuses continue de peser sur les réalités ethniques, linguistiques ou pastorales, sur les réseaux commerciaux et culturels préexistants et sur des logiques d'habitat et de mobilité des populations nomades (Touaregs, Peuls, Toubous). Après les indépendances, les États sahéliens ont privilégié la centralisation du pouvoir dans les capitales et la reproduction des logiques administratives coloniales. Ils n'ont pas réussi à institutionnaliser une présence durable de l'État dans les périphéries rurales et désertiques, ouvrant la voie à une gouvernance dual : un État légal au centre et un pouvoir coutumier ou informel à la marge. La marginalisation des zones périphériques due à des politiques publiques centrées sur les capitales ont laissé les zones rurales sans présence effective de l'État. De plus, la faiblesse institutionnelle se traduit par l'absence de services publics et une corruption locale affaiblissant la légitimité de l'État.

Ensuite la dimension géographique a joué un rôle défavorable dans la construction de l'État par l'effet de l'immensité, de l'enclavement et de la fragilité écologique. Les territoires sont vastes et difficiles à contrôler. Le Mali, le Niger et le Tchad font partie des pays les plus étendus d'Afrique, avec des zones désertiques et montagneuses quasi inaccessibles. Les frontières, poreuses, sont impossibles à surveiller efficacement, facilitant les trafics et la mobilité des groupes armés. Le coût du déploiement militaire et administratif dans ces espaces est exorbitant pour des États aux budgets très limités. Les trois pays sont enclavés et dépendent de la logistique et des corridors étrangers pour le commerce et l'approvisionnement.

La fragilité climatique et la pression écologique se manifestent dans la désertification, les sécheresses répétées et la raréfaction des ressources en eau qui aggrave la compétition entre groupes pastoraux et agricoles. Cette tension écologique alimente les conflits intercommunautaires. Les tensions entre agriculteurs et éleveurs, entre communautés sédentaires et nomades, ou entre ethnies, nourrissent les conflits locaux et donc les crises sociales.

En conséquence, les États indépendants ont dû administrer des territoires vastes, peu peuplés et faiblement intégrés, où les frontières coloniales artificielles constituent des délimitations arbitraires favorisant la marginalisation et les revendications identitaires. Ces fractures identitaires sont instrumentalisées par les groupes jihadistes qui se présentent comme défenseurs des populations marginalisées.

Enfin les défaillances institutionnelles favorisent la reproduction des crises : la défaillance de la gouvernance a fragilisé le processus de construction étatique. L'État inachevé se manifeste plus dramatiquement dans les zones périphériques les plus délaissées, sans infrastructures sociales ni encadrement régional. L'absence d'opportunités économiques favorise ainsi le recrutement par les groupes armés. Les trafics transfrontaliers alimentent les activités illégales (orpailage, armes, bétail, contrebande) échappant au contrôle réglementaire de l'État. Dans ces espaces, les autorités coutumières ou religieuses remplacent l'administration, réduisant le pouvoir étatique à un rôle symbolique.

La défense, l'administration territoriale et le développement opèrent souvent sans cohérence stratégique ni coordination interinstitutionnelle. Les programmes de stabilisation sont fragmentés, redondants ou inefficaces. La corruption systémique détourne les budgets de défense et mine

la confiance des citoyens. Certains commandants locaux exploitent la guerre pour s'enrichir, aggravant le ressentiment des populations. La multiplication (pluralité) d'acteurs armés concurrents (Groupes jihadistes (JNIM, EIGS, ISWAP), de milices d'autodéfense (VDP au Burkina, Dozos au Mali) et de trafiquants transfrontaliers fragmente la souveraineté territoriale et crée des zones de guerre permanentes.

Pendant longtemps, la sécurité des États sahéliens a reposé sur la France (opérations Serval et Barkhane), l'Union européenne (EUTM, G5 Sahel) et les États-Unis (renseignement et drones). Cette dépendance militaire extérieure a entretenu une sous-capacité stratégique nationale et retardé la création de dispositifs de défense endogènes. Les armées sahéliennes mal équipées souffrent d'un manque d'effectifs qualifiés et de moyens logistiques, de la corruption dans les chaînes de commandement, d'un moral affaibli par des pertes répétées et, en conséquence, d'un manque de confiance envers les autorités.

Encadré : les causes communes de la fragmentation territoriale

Facteurs-clés	Description
Frontières artificielles et poreuses	Une fragmentation des territoires par les interventions étrangères. Des délimitations frontalières tracées sans considération des réalités ethniques Une formation de zones de marginalisation structurelle.
Géographiques : Déconnexion entre centre et périphérie	Étendue, enclavement, aridité et climat. Des zones hors contrôle administratif et sans dotations en services publics. Des politiques publiques centrées sur les capitales et une marginalisation des zones rurales
Faiblesse institutionnelle : Construction étatique inachevée et sécurité défaillante	L'État est perçu comme distant, inéquitable ou illégitime : centralisation, corruption. Le contrôle des ressources (orpailage, bétail, armes, drogues) échappe à l'État. La faiblesse de la sécurité facilite l'implantation de groupes armés non étatiques.

La réponse commune des trois pays du Sahel à ces facteurs de désintégration territorial consiste à restaurer la souveraineté territoriale. Les trois États ont fait de la défense de l'intégrité territoriale une priorité collective au sein de l'AES. Ils l'ont placée au cœur de leur Alliance. Leur stratégie s'articule autour de quatre axes : i/ militaire, avec la création d'une force conjointe sahélienne chargée de l'intensification des opérations coordonnées de reconquête et de contrôle des zones frontalières, ii/ politique, avec le rejet du modèle sécuritaire imposé par l'étranger au profit d'une sécurité collective sahélienne, iii/ institutionnel, avec le redéploiement progressif de l'administration et des services publics (scolaires et sanitaires) dans les zones reconquises et, iv/ symbolique, avec la valorisation du contrôle territorial comme fondement de la dignité et de l'indépendance nationales.

2. L'intégrité territoriale est un enjeu de souveraineté et de stabilité.

L'intégrité territoriale renvoie à la capacité de l'État à contrôler ses frontières et à faire respecter son autorité sur l'ensemble de son territoire. Dans les trois pays sahéliens, elle est aujourd'hui compromise par la présence de groupes armés, la déstructuration des administrations locales et l'absence de services publics dans plusieurs régions. Ce phénomène fragilise à la fois la souveraineté nationale et la cohésion sociale.

Le Mali est un territoire fragmenté depuis 2012. Après la rébellion touarègue de 2012 et la prise du Nord par des groupes jihadistes, le Mali a vécu et vit encore une crise prolongée d'unité nationale. Malgré l'Accord d'Alger de 2015, le Nord (Azawad) reste largement autonome de fait, tandis que le centre du pays (Mopti) est en proie à des violences communautaires et à la présence du Jama'at Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (JNIM). L'État est présent symboliquement, mais absent physiquement. L'armée malienne a repris certaines zones, mais la présence administrative et sociale du pouvoir central reste faible ; celui-ci lutte pour restaurer l'unité territoriale et l'autorité de l'État sur l'ensemble du pays. L'État malien tente, avec l'appui de ses partenaires russes, de rétablir son contrôle territorial, mais son autorité demeure contestée dans plusieurs zones. Pour le Mali, la restauration de l'intégrité territoriale est la condition première de la légitimité politique et du retour à une gouvernance unifiée. Elle constitue aussi la principale justification du retrait du Mali du G5 Sahel et de l'Accord d'Alger et de son orientation vers une stratégie sécuritaire indépendante.

Le Burkina Faso, pour sa part, a une territorialité fragmentée, due à la perte du contrôle sur une partie du territoire. Le pays fait face à une situation critique : près de 40 % du territoire sont affectés par les attaques jihadistes. Des zones entières échappent à l'autorité de l'État, notamment dans le nord, le centre-nord et l'est. Des communes entières sont coupées du reste du pays, sans administration, police ou services publics. Les forces armées font face à des attaques quasi quotidiennes, tandis que les zones rurales du nord et de l'est échappent au contrôle de l'État.

Pour pallier cette perte de contrôle, le gouvernement a instauré des zones d'autodéfense et misé sur les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), des milices locales chargées de la sécurité pour compenser le manque de troupes. Bien que ces forces contribuent à la défense communautaire, elles traduisent une décentralisation forcée de la sécurité et la faiblesse du contrôle étatique direct. L'État ne contrôle plus directement tous les acteurs armés. L'intégrité territoriale du Burkina Faso est donc menacée à la fois par la perte du contrôle spatial, par la fragmentation militaire et par la prolifération d'acteurs armés autonomes, ce qui complique la reconstitution d'un État central fort.

Le Niger, quant à lui, connaît un équilibre fragile face à une pression périphérique. C'est un espace stratégique qui occupe une position géographique charnière entre le Maghreb, le Tchad et le Nigeria. Plus stable institutionnellement, il fait néanmoins face à deux foyers de tension majeurs : à l'ouest, les attaques de l'État islamique au Grand Sahara (EIGS) dans la zone des trois frontières ; au sud-est, les incursions de Boko Haram et de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) autour du lac Tchad. Le pays a jusqu'à récemment maintenu une relative cohésion territoriale, mais le retrait des forces françaises et américaines fragilise son dispositif sécuritaire.

L'étendue du territoire nigérien et la faiblesse de ses infrastructures rendent le contrôle intégral difficile, en particulier dans les zones désertiques du nord. Il subit une pression accrue sur ses zones frontalières et un isolement logistique qui complique la défense de son vaste territoire. Le Niger est moins fragmenté que ses voisins, mais sa vulnérabilité périphérique menace à moyen terme sa stabilité interne. L'intégrité territoriale du Niger repose donc sur une défense périphérique et une diplomatie sécuritaire active avec ses voisins de l'AES.

Le Liptako-Gourma est l'épicentre d'une crise partagée. Région frontalière commune aux trois États, elle est le symbole de la perte de l'intégrité territoriale dans le Sahel. Cette zone, traversée par des frontières coloniales artificielles et poreuses, est aujourd'hui dominée par les groupes jihadistes qui exploitent les vides administratifs et les tensions communautaires. Aucun des trois pays ne contrôle pleinement sa portion du Liptako-Gourma. C'est pourquoi cette région est devenue la priorité absolue de la coopération militaire de l'AES, notamment à travers le commandement conjoint établi en 2024.

L'intégrité territoriale est une cause commune au cœur du projet de l'AES ; elle est la pierre angulaire du projet politique et sécuritaire des trois États du Sahel. Elle cristallise leurs luttes contre le terrorisme, la désintégration étatique et la dépendance extérieure. Elle constitue le ciment idéologique et stratégique de l'Alliance des États du Sahel. C'est le problème le plus concret et le plus urgent, car il conditionne la sécurité, la gouvernance et la stabilité politique. L'intégrité territoriale traduit aussi la volonté partagée de reconstruire des États-nations "pleins", capables d'imposer leur autorité sur l'ensemble de leurs espaces. En somme, la défense de l'intégrité territoriale est à la fois une lutte militaire contre la fragmentation, une bataille politique pour la souveraineté, et un projet collectif de reconstruction étatique au cœur du Sahel.

En défendant leur territoire, ces pays défendent aussi leur souveraineté, leur identité et leur avenir commun. La réussite de l'AES dépendra de sa capacité à traduire cette vision en une action coordonnée, durable et soutenue par les populations locales.

L'incapacité des États sahéliens à contrôler leurs espaces territoriaux est le symptôme d'une souveraineté incomplète. Elle découle d'une conjonction de fragilités historiques, géographiques et politiques, aggravée par la dépendance extérieure et la faiblesse des institutions. Cette perte de contrôle a suscité une quête de refondation étatique. Mais restaurer le contrôle territorial ne relève pas seulement d'une maîtrise militaire du territoire : c'est aussi et surtout un projet de reconstruction étatique, fondé sur la légitimité, la présence de l'État, la justice et le développement. Et c'est précisément ce que l'Alliance des États du Sahel cherche à réaliser : transformer une souveraineté nominale en souveraineté effective sur le terrain.

II. L'INSTABILITÉ POLITIQUE DANS LES TROIS PAYS : ASPECTS COMMUNS ET TRAITS SPÉCIFIQUES

Le Mali, le Burkina Faso et le Niger traversent une période d'instabilité politique chronique. Cette instabilité résulte de la combinaison du jihadisme, des luttes de pouvoir internes et des fractures ethniques. Ces facteurs interagissent dans un cycle auto-entretenu où la crise sécuritaire nourrit la crise politique, qui à son tour alimente les tensions sociales et identitaires.

1. Les dynamiques d'instabilité spécifiques des trois pays et leurs implications régionales.

La fragilité des régimes et le déficit de légitimité issus des coups d'État successifs (Mali 2020 et 2021, Burkina Faso 2022, Niger 2023) illustrent la faiblesse structurelle des institutions. Chaque crise politique détourne les ressources et les priorités de la consolidation territoriale vers la survie du régime. La faible légitimité de l'État dans les zones périphériques est aussi un trait du déficit institutionnel, et les populations rurales perçoivent souvent l'État comme distant, corrompu ou répressif.

L'administration locale est absente, les fonctionnaires désertent, et les forces de sécurité sont vues comme prédatrices. Les groupes armés se présentent alors en tant qu'alternatives de gouvernance offrant protection, justice rapide et parfois redistribution. Le pouvoir politique reste concentré dans les capitales (Bamako, Ouagadougou, Niamey), au détriment des régions périphériques, ce qui empêche le développement de politiques adaptées aux réalités locales et alimente le sentiment d'abandon.

Les frontières du Sahel sont parmi les plus perméables du monde. Cette porosité fait que les groupes armés circulent librement entre le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Tchad, échappant à toute juridiction nationale. Les crises régionales ont eu une grande influence sur la permanence de l'instabilité politique : la guerre en Libye (2011) a entraîné la diffusion massive d'armes et de combattants vers le Sahel et les conflits du Bassin du lac Tchad et du Soudan prolongent l'instabilité régionale. L'absence de coordination entre les États voisins a permis la transnationalisation du jihadisme.

Depuis 2012, le jihadisme est devenu un facteur central de déstabilisation des États du Sahel. Il est le catalyseur et révélateur de la crise politique. Les groupes armés, affiliés à Al-Qaïda (JNIM) ou à l'État islamique (EIGS, ISWAP), contrôlent des portions importantes des territoires sahéliens. Leur stratégie ne se limite pas à la violence : ils cherchent à délégitimer les États en se substituant à eux comme pourvoeux de justice et de sécurité. Les institutions nationales, affaiblies par la corruption et l'absence d'autorité locale, peinent à résister à cette concurrence politique. C'est cette situation qui a entraîné des coups d'État successifs et la militarisation du pouvoir dans les trois pays.

Le Mali est l'épicentre de l'instabilité sahélienne. Le pays est parcouru de tensions générées par les rébellions, le jihadisme et la fragmentation communautaire. La rébellion touarègue du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) a rapidement été récupérée par des groupes jihadistes (Ansar Dine, AQMI, MUJAO), provoquant la perte du Nord et l'effondrement politique de Bamako. Le coup d'État militaire de mars 2012, puis ceux de 2020 et 2021, traduisent l'incapacité des gouvernements civils à instaurer la stabilité. Les tensions ethniques exacerbent la crise. Dans le centre du pays, des affrontements entre communautés peules et dogons sont instrumentalisés par les jihadistes. Ces derniers exploitent les ressentiments liés à la marginalisation et aux exactions militaires pour recruter localement. Le Mali vit donc une triple crise : territoriale, politique et identitaire.

L'attaque djihadiste du 17 septembre 2024 à Bamako, première de cette ampleur dans la capitale, a révélé l'enracinement territorial du jihadisme et la vulnérabilité persistante de la situation politique. Malgré la reprise de Kidal en 2023, victoire symbolique de l'armée malienne, celle-ci reste étirée sur plus de 2 000 km de fronts. Le redéploiement national des forces maliennes, désormais sans commandement français, marque une autonomisation militaire appuyée par des partenaires russes. Toutefois, la stratégie exclusivement militaire ne montre pas d'efficacité durable. Cette situation appelle une plus grande efficacité de la stratégie de contre-insurrection, intégrant dialogue politique et actions non militaires.

Le Burkina Faso, longtemps considéré comme stable, est plongé dans le chaos depuis 2015. Le pays est entré dans la spirale de l'insécurité et de l'effondrement politique. La chute du régime de Blaise Compaoré a ouvert une période d'incertitude institutionnelle, rapidement exploitée par les groupes jihadistes. Les attaques jihadistes, d'abord sporadiques, se sont multipliées, touchant désormais près de 80 % du territoire. L'armée, affaiblie et mal équipée, a perdu le contrôle d'une grande partie du territoire. Deux coups d'État en 2022 ont illustré cette dérive : en janvier, le président Roch Marc Kaboré est renversé pour son impuissance face au terrorisme et en septembre, le lieutenant-colonel Damiba est lui-même écarté par le capitaine Ibrahim Traoré.

Le pouvoir militaire actuel revendique une orientation souverainiste, mais le pays reste profondément fragmenté. Les tensions communautaires, notamment entre Peuls et Mossis, sont attisées par la guerre. Les milices d'autodéfense (VDP) commettent parfois des exactions aggravant les divisions internes. Cela alimente un cycle de représailles interethniques et renforce la désagrégation nationale. L'État burkinabè se trouve confronté à une guerre interne à double dimension, militaire contre le jihadisme et politique contre lui-même.

Le Niger est passé d'une stabilité relative à la rupture politique. Le pays était perçu jusqu'en 2023 comme un bastion de stabilité démocratique. Sous le président Mohamed Bazoum, le Niger bénéficiait d'un soutien international fort et d'une armée relativement organisée. Il avait enregistré des progrès sécuritaires notables. Le coup d'État du 26 juillet 2023 a mis fin à cette stabilité apparente. Les militaires ont invoqué la défaillance de la politique sécuritaire et la dépendance excessive vis-à-vis de la France et des États-Unis. Après le départ des forces françaises et américaines, l'armée nigérienne s'appuie davantage sur des alliances avec la Russie.

Depuis, le Niger s'est aligné sur le Mali et le Burkina Faso, rompant avec la CEDEAO et s'insérant dans l'AES. Les nouvelles autorités ont maintenu les recrutements et renforcé les achats d'armes (russes et chinoises), mais les attaques djihadistes repartent à la hausse. Bien que moins marquées qu'au Mali, des tensions persistent entre communautés pastorales (Peuls, Touaregs, Arabes) et agricoles. Le jihadisme (EIGS, Boko Haram) exploite ces divisions locales pour maintenir une insécurité chronique dans les zones frontalières avec le Mali, le Nigeria et le Tchad. Une gouvernance indirecte des zones rurales par les groupes armés demeure. Au Niger, l'instabilité résulte d'un effondrement politique rapide face à une menace jihadiste persistante et à une perte de confiance dans le modèle démocratique occidental.

2. Une instabilité systémique et interactive

L'instabilité politique qui frappe le Mali, le Burkina Faso et le Niger découle d'une interaction directe entre trois sources de fragilité : le terrorisme jihadiste, les luttes de pouvoir internes et les fractures ethniques et communautaires. Cette triple interaction produit une instabilité structurelle, où la guerre devient un mode de gouvernance et la sécurité un instrument de légitimation du pouvoir. L'instabilité politique au Sahel est donc autoreproductrice : les régimes militaires justifient leur maintien par la guerre, qu'ils peinent à gagner.

Le jihadisme sahélien n'est pas seulement une menace militaire : il est devenu un acteur politique qui déstabilise les institutions, mine la légitimité des gouvernements et restructure les équilibres de pouvoir à l'intérieur des États. Ses succès ne s'expliquent pas seulement par la force militaire, mais aussi par la capacité des différents groupes jihadistes à combler le vide politique et symbolique laissé par l'État. Ces groupes ont su exploiter la faillite morale des pouvoirs centraux, en se présentant comme porteurs d'un ordre moral, en offrant justice rapide et sécurité communautaire et en construisant une légitimité alternative dans les zones abandonnées. Les groupes armés exploitent les failles institutionnelles et les ressentiments identitaires pour s'implanter durablement.

Les crises politiques au Mali, au Burkina Faso et au Niger s'alimentent mutuellement. Les changements de régime intervenus à la suite des prises de pouvoir par une nouvelle élite militaire ont fait émerger un discours et une pratique souverainiste régionale dont la finalité est de créer les conditions d'une transition politique garantissant une stabilité institutionnelle pérenne. L'AES vise à transformer cette fragilité partagée en stratégie collective de survie et de réaffirmation souveraine. Cependant, la dépendance à des acteurs extérieurs (notamment la Russie) et l'isolement diplomatique vis-à-vis de la CEDEAO risquent de prolonger l'instabilité.

Encadré : Tableau comparatif sur les dynamiques de l'instabilité politique au Sahel

Facteurs	Mali	Burkina Faso	Niger
Coup d'État	2012, 2020, 2021	Deux en 2022	2023
Origine de la crise	Rébellion touarègue, Jihadisme, Fragmentation ethnique	Expansion du jihadisme, Faiblesse de l'armée	Dépendance extérieure, Rupture avec les alliés occidentaux
Nature du pouvoir	Transition militaire (Assimi Goïta)	Régime militaire souverainiste (Ibrahim Traoré)	Régime militaire nationaliste (Abdourahamane Tiani)
Dimension ethnique	Touaregs, Peuls, Dogons	Peuls, Mossis, Gourmantchés	Peuls, Touaregs, Arabes
Présence jihadiste	Forte au nord et au centre	Très forte sur tout le territoire	Moyenne mais persistante aux frontières

L'instabilité politique au Sahel est le produit d'une crise du contrat social. Les États n'ont pas su répondre aux attentes de sécurité, de justice et de reconnaissance identitaire de leurs populations. Le jihadisme, les luttes politiques et les fractures ethniques ne sont pas des causes isolées, mais les symptômes d'une même faillite structurelle de l'État. La reconstruction de la stabilité passe par un projet inclusif reposant sur i/ la restauration de la légitimité politique, ii/ la réforme du secteur de la sécurité, iii/ la réconciliation intercommunautaire et, iv/ une diplomatie équilibrée qui restaure la souveraineté sans l'isoler. Si ces conditions ne sont pas réunies, le Sahel restera prisonnier d'une instabilité chronique où la guerre et le pouvoir continueront de se confondre.

L'instabilité des trois pays se renforce mutuellement : la crise politique dans l'un des pays entraîne des effets d'entraînement chez ses voisins ; la coordination des régimes militaires dans l'AES traduit à la fois une solidarité et une tentative de légitimation réciproque ; la crise sécuritaire transfrontalière empêche la reconstruction institutionnelle durable. En d'autres termes, le Sahel est passé d'une série de crises nationales à une crise systémique régionale, où jihadisme, instabilité politique et fractures sociales forment un cercle vicieux.

III. LES SOCLES DES FRAGILITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES.

Les économies sahéliennes demeurent confrontées à plusieurs problèmes récurrents depuis les premières années de l'indépendance : subordination quasi exclusive à l'égard des exportations des produits de base, absence de tissu industriel, faiblesse des taux d'épargne et d'investissement, rentabilité limitée du capital productif eu égard au risque, couverture limitée des besoins de santé et d'éducation... et des modèles de développement qui ne répondent pas aux défis démographiques, sociaux et environnementaux. Les principaux problèmes socio-économiques communs à ces trois États ont des effets sur la stabilité régionale.

1. L'enjeu du basculement du modèle d'une économie administrée de rentes vers une accumulation productive

Les pays de l'AES disposent d'abondantes ressources naturelles. Ils sont néanmoins exposés aux fluctuations des prix des matières premières. De signe de richesse, la disponibilité des ressources devient un facteur de « malédiction », le problème résidant en effet dans la manière dont les recettes des industries extractives modifient les choix, les comportements et les motivations des pays et de leurs décideurs. La figure de l'État rentier prédomine sur celle de l'État développeur.

Saisis sous une approche macro-économique de longue durée, les pays de l'AES sont généralement perçus comme des « économies de rente » où le processus d'accumulation productive n'est pas encore réellement enclenché, des économies connaissant une stagnation de long terme de la productivité, subissant des chocs extérieurs qui induisent de fortes instabilités. Dans cette représentation, l'essentiel de la dynamique économique repose sur les exportations de produits primaires et sur les flux financiers en provenance de l'étranger, notamment l'aide extérieure ; le défaut de compétitivité et/ou de diversification conduit à une marginalisation à l'égard des centres et des lieux moteurs de l'économie mondiale. L'État est supposé, en l'absence d'acteurs privés mûrs et face au caractère rudimentaire des marchés, assurer le passage d'une économie extravertie à une économie diversifiée.

Les performances économiques des pays de l'AES restent solides, mais freinées par les effets néfastes persistants des chocs internationaux et des problèmes de gouvernance et de terrorisme qui perdurent dans la sous-région. Le taux de croissance moyen du PIB de la sous-région avoisine les 4-5%. Pour l'heure, cette croissance parvient difficilement à amorcer un véritable développement économique endogène, à atteindre les zones rurales et à favoriser un système de redistribution socialement stabilisateur et équitable. Ces difficultés sont actuellement aggravées par les chocs exogènes ayant un impact significatif sur des économies fragiles.

La question du modèle de développement ne se résume pas à la question de la croissance économique. Elle se confond plutôt avec celle de l'aptitude des États et de chaque région à construire des « sécurités » : sécurités alimentaire et nutritionnelle, énergétique et climatique, économique et financière. La construction de la résilience aux risques varie selon le niveau d'exposition du pays et de sa capacité d'absorption et de rétablissement après le choc. L'agriculture familiale constitue toujours le principal secteur dont dépend la survie de la majorité de la population. En dehors de l'agriculture, le faible dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire modernes s'est traduit par la création d'activités dans le secteur informel, qui regroupe entre 70 et 90% de l'emploi non agricole, ingénieux et tourné vers la satisfaction des besoins de base, mais peu productif et peu rémunérateur.

Les pays de l'AES participent à un certain nombre de chaînes de valeur mondiales (CVM) mais le plus souvent, ils sont présents en amont de la chaîne, en qualité de producteur de minerais, d'hydrocarbures, de coton et d'autres matières premières ; leurs exportations ne renferment qu'une faible part de valeur ajoutée. Les raisons de cette difficulté à gravir les échelons sont à rechercher dans les entraves à la compétitivité des entreprises, inefficentes ou trop petites et dispersées, dans le déficit en plateformes centrales (hubs) avancées auxquelles s'intégrer, dans l'accès difficile au financement, dans les coûts élevés de transport, le mauvais environnement des affaires, l'insuffisance des infrastructures dans le transport et l'énergie, l'enclavement des économies, la bureaucratie inefficiente et, enfin, dans la modeste qualification de la main d'œuvre.

La viabilité de la dette reste une source de préoccupation. Le ratio moyen dette-PIB des trois pays a progressé. Par ailleurs, la montée de l'insécurité fait courir aux États le risque d'accroître leurs emprunts et leurs déficits budgétaires pour financer les dépenses militaires, et donc de réduire

les fonds disponibles pour des investissements dans la croissance économique et les dépenses sociales, compromettant ainsi les chances de réalisation des objectifs de développement durable.

Les économies du Sahel sont dominées par les secteurs primaire et informel. L'agriculture et l'élevage occupent près de 80 % de la population active, mais restent dépendants des conditions climatiques. L'exportation des matières premières (or, uranium, coton) ne bénéficie que marginalement aux budgets nationaux. L'absence d'industrialisation et la dépendance à l'aide extérieure limitent la création d'emplois durables et accentuent la vulnérabilité aux crises internationales. Les attaques jihadistes et les conflits internes ont désorganisé les circuits économiques et déstabilisé les marchés. Ces sources d'instabilité impactent négativement la dynamique des économies nationales. Les dépenses militaires absorbent une part croissante des budgets publics, au détriment des investissements sociaux. Les recettes fiscales diminuent dans les zones hors contrôle de l'État, aggravant les déficits budgétaires et la dépendance extérieure. L'économie du Sahel fonctionne ainsi dans un contexte permanent d'urgence et de survie.

2. L'enjeu de l'inclusion sociale

Les défis démographiques des pays de l'AES sont d'une grande ampleur. L'AES compte environ 75 millions d'habitants et sa population est en pleine croissance. Cette croissance rapide s'explique par une fécondité totale élevée, d'environ 4,4 naissances par femme, contre 4 pour l'ensemble de l'Afrique. Les taux de fécondité dans la sous-région en 2024 vont de 5,94% au Niger à 4,11% au Burkina, en passant par 5,51% au Mali. Les taux de fécondité élevés de la sous-région sont intrinsèquement liés aux taux élevés d'accroissement démographique des pays, variant entre 2,2% par an au Burkina Faso et 3,3 % au Mali et au Niger. Globalement, la transition démographique est encore tardive et non généralisée. La croissance démographique conduit à des pressions antagoniques, créatrices par la vitalité des jeunes, mais destructrices sur les écosystèmes. Elle exerce une pression considérable sur les ressources naturelles, les services publics et le marché du travail. Elle aggrave les tensions sociales et favorise la migration ou le recrutement des jeunes par les groupes armés.

L'autre caractéristique de la sous-région est la jeunesse de sa population : les moins de 25 ans représentent entre 67,1 % au Niger et la moyenne sous-régionale est de 61,4%. En moyenne, 40 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans étaient sans emploi et ne suivaient ni études ni formation en 2022. Et de fait, une population aussi jeune qui n'a guère de possibilités d'éducation et d'emploi pose problème, car elle alimente les courants migratoires et constitue également un terreau de recrutement pour les groupes armés et les réseaux de trafics transfrontaliers. Toutefois, le dividende démographique qu'elle représente offre des perspectives uniques de croissance inclusive et de transformation économique, si on y consacre les investissements qui s'imposent.

Une population jeune en plein essor est en général associée à un « dividende démographique» qui, en venant gonfler les rangs de la population active et en âge de travailler, soutient la croissance du PIB et du PIB par habitant. Cette hausse absolue et relative de la main-d'œuvre potentielle est une occasion unique pour doper la croissance annuelle du PIB par habitant sur les 15 prochaines années. Mais les effets positifs de cette évolution démographique sur la main-d'œuvre et la croissance dépendent de la capacité d'investissement dans la formation et dans la création des emplois.

Les pays de l'AES doivent donc totalement revoir leurs politiques de développement. La main-d'œuvre abondante n'a pas forcément les compétences requises (capital humain) et les entreprises et les infrastructures publiques peinent à fournir un capital physique adapté. Les pays de l'AES doivent donc répondre à de nombreux défis, à des besoins d'éducation, de santé et d'emploi. Ils doivent aussi répondre aux évolutions conjointes et ambivalentes de l'urbanisation et de la ruralisation. Et ils sont durement confrontés à la gestion des flux migratoires internes et aux

migrations transnationales.

En 2024, les pays de l'AES avaient un indice de développement humain inférieur à 0,550, ce qui les plaçait dans le groupe des pays à faible développement humain. Les trois pays du Sahel figurent parmi les derniers du classement mondial de l'IDH. Le Niger, classé 189^e sur 193, est suivi du Burkina Faso (184^e) et du Mali (182^e). Les taux de pauvreté dépassent 40%, et la majorité de la population vit avec moins de 2 USD/jour. Certes, la proportion de la population concernée par l'extrême pauvreté a reculé en apparence mais la réduction de la pauvreté a été moins importante que sur l'ensemble du continent. La pauvreté a aussi des dimensions non monétaires. Cette pauvreté est liée à la faible productivité agricole, au manque d'infrastructures, à la dépendance à l'aide extérieure et aux effets du changement climatique.

Tableau comparatif des indicateurs socio-économiques

Indicateurs	Mali	Burkina Faso	Niger
PIB/habitant (USD)	950	870	610
Taux de pauvreté	44 %	41 %	46 %
Dépendance à l'aide extérieure	35 % du budget	30 %	45 %
Secteur économique dominant	Agriculture, or, coton	Or, agriculture	Uranium, élevage
Croissance démographique	3,3 %	2,2 %	3,3 %
Taux d'alphabétisation	40 %	45 %	35 %
Chômage des jeunes	30 %	32 %	33 %
Inégalités régionales	Forte (Nord/Sud)	Marquée (centre/périmétrie)	Élevée (zones sahariennes)

L'insécurité alimentaire touche environ 20 millions de personnes dans la région sahélienne. La malnutrition affectait encore un enfant sur trois. Les sécheresses récurrentes, la dégradation des terres et les conflits limitent la production agricole. Les pays du Sahel dépendent de plus en plus des importations de denrées alimentaires pour subvenir à leurs besoins. Cette situation accroît la précarité et rend les populations particulièrement vulnérables aux crises humanitaires et politiques.

Le capital humain reste très faible. Les taux d'alphabétisation sont inférieurs à 50% (35 % au Niger, 40 % au Mali, 45 % au Burkina Faso). Les systèmes éducatifs souffrent d'un manque d'enseignants, d'infrastructures et de sécurité : plus de 7 000 écoles sont fermées dans la région. Sur le plan sanitaire, l'espérance de vie reste faible (60 ans en moyenne), et l'accès aux soins demeure limité, notamment dans les zones rurales et frontalières. Des améliorations parfois très significatives ont été enregistrées en matière de scolarisation et d'espérance de vie à la naissance. Il n'en demeure pas moins que les pays de l'AES accusent un retard important sur ces deux registres. Les capitales (Bamako, Ouagadougou, Niamey) concentrent la majorité des investissements et des infrastructures. Les régions rurales et frontalières, notamment le Nord malien, l'Est burkinabè et le Nord nigérien, souffrent d'un déficit de services publics. Ce déséquilibre alimente un sentiment d'abandon et renforce la méfiance des populations envers les autorités centrales, ouvrant la voie à des tensions communautaires et donc, au final, à l'insécurité.

Ces faibles résultats montrent qu'il est indispensable d'investir davantage dans le capital humain et de promouvoir un environnement propice à l'amélioration du développement humain. Les pays de l'AES sont confrontés à la nécessité d'intensifier leur soutien pour une gestion efficace et équitable de l'ensemble des territoires, une présence responsable de l'État et une fourniture inclusive des services publics de base à l'ensemble des populations, dans une double logique de stabilisation et de développement. Pour que les institutions publiques et les autorités locales puissent remplir ces fonctions primordiales, les initiatives visant à renforcer les relations de confiance entre les populations et les institutions sont nécessaires, notamment pour accompagner les processus de décentralisation et de participation accrue de la population aux décisions locales.

Le Mali, le Burkina Faso et le Niger partagent une série de vulnérabilités socio-économiques profondes. Ces pays, situés au cœur d'une région marquée par la croissance démographique rapide, la pauvreté et l'insécurité chronique, connaissent des difficultés structurelles qui entravent leur développement et nourrissent les crises politiques et sociales.

Les vulnérabilités socio-économiques des pays de l'AES génèrent une fragilité politique : les problèmes socio-économiques des trois pays ne sont pas isolés les uns des autres. Ils constituent un système de fragilités interconnectées. La pauvreté et la croissance démographique forment un cercle vicieux qui empêche le développement durable et provoque l'insécurité. Les institutions publiques souffrent d'un manque d'efficacité et de transparence. La corruption est étendue, notamment dans les secteurs des marchés publics et des ressources naturelles. Cette mauvaise gouvernance mine la confiance des citoyens, détourne les ressources du développement et entretient un cycle de dépendance vis-à-vis des bailleurs étrangers.

La solution passe par une refonte des politiques publiques économiques, en vue de les rendre plus efficaces, une valorisation du capital humain et une redistribution plus équitable des ressources. Sans un investissement massif dans l'éducation, la santé et la diversification économique, la stabilité du Sahel restera précaire et dépendante des aléas extérieurs.

IV. L'ENGAGEMENT SOUVERAINISTE FACE AUX EXIGENCES D'UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

Depuis 2020, la région du Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger) connaît une montée du souverainisme. Cette tendance traduit la volonté des États de reprendre le contrôle de leurs choix politiques, économiques et sécuritaires, et s'inscrit dans un contexte de désenchantement envers les interventions étrangères, d'instabilité sécuritaire chronique et de recherche d'une identité politique propre face à la mondialisation et à l'influence occidentale.

1. Les manifestations du souverainisme au Sahel

Dans les années 2010, les populations du Sahel ont vécu une énorme vague de frustration à l'égard de l'incapacité des États et de leurs partenaires internationaux, occidentaux en particulier, à endiguer la dégradation de la situation sécuritaire. Cette frustration s'est greffée à une rancœur encore plus ancienne ; d'abord à l'égard du système politique lui-même qui a produit un désenchantement démocratique par les élections successives infructueuses mais aussi contre l'ancienne puissance coloniale qui jouait un rôle pivot dans le dispositif de stabilisation du Sahel et qui a imposé sa vision et son agenda aux États sahéliens. Ce contexte a créé les conditions favorables à l'arrivée des militaires au pouvoir. La nouvelle élite dirigeante a très rapidement mobilisé le thème de la souveraineté bafouée par les régimes et les alliances précédents pour fonder une légitimité à leur

pouvoir naissant. Un discours souverainiste exprimant une volonté de changement, si ce n'est même de rupture avec les choix et les pratiques politiques antérieures s'est donc progressivement imposé sur la scène politique.

Les principales manifestations du souverainisme se traduisent dans un certain nombre d'actes des régimes militaires, et tout d'abord, la rupture ou redéfinition des partenariats internationaux qui se manifeste dans i/ la rupture progressive avec les anciens partenaires occidentaux, notamment la France, ii/ la fermeture de bases militaires étrangères, l'annulation des accords de défense hérités de la période postcoloniale et la recherche de nouveaux alliés stratégiques (Russie, Turquie, Chine) dans une logique de diversification, iii/ la réorientation diplomatique et les alliances alternatives dans un repositionnement géopolitique affirmé : les États sahéliens développent désormais des partenariats stratégiques avec des puissances non occidentales (Russie, Chine, Iran, Turquie).

Ensuite, cette réorientation s'accompagne d'un discours politique et symbolique de souveraineté. Les dirigeants sahéliens revendentiquent le droit à l'autodétermination et au rejet du « néocolonialisme ». Les discours officiels mettent en avant la dignité nationale, la fierté africaine et la rupture avec les modèles politiques imposés, et la solidarité Sud-Sud.

Et enfin, il y a eu la création de cadres régionaux alternatifs avec la mise en place de l'Alliance des États du Sahel (AES) en 2023 par le Mali, le Niger et le Burkina Faso, en opposition partielle à la CEDEAO jugée trop inféodée aux intérêts extérieurs. L'AES se veut une plateforme indépendante de coopération en matière de défense, de diplomatie et de développement économique. Elle se voit aussi comme un cadre commun de consolidation des pouvoirs internes au nom de la souveraineté. Les autorités de transition invoquent la défense de la souveraineté pour justifier la centralisation du pouvoir et la prolongation des transitions. Les réformes constitutionnelles et le contrôle renforcé des médias sont présentés comme nécessaires à la « défense nationale ».

Divers facteurs expliquent la montée du souverainisme. Tout d'abord, l'échec des interventions étrangères : les opérations internationales n'ont pas réussi à stabiliser la région, ce qui a nourri la défiance populaire. Ensuite, la crise de légitimité démocratique : la faiblesse des institutions et la corruption ont affaibli la confiance dans les modèles politiques importés. Enfin, la revalorisation du nationalisme africain avec l'émergence d'un discours panafricaniste liant souveraineté et dignité nationale. Dans ce contexte, une large partie de la population a apporté son soutien aux régimes militaires désormais considérés comme des symboles de rupture et d'autonomie politiques¹. Le discours souverainiste a créé des liens entre ces nouveaux dirigeants militaires et une partie de la population qui reprend confiance dans un changement politique et social.

Le souverainisme sahélien rencontre des limites et des défis dans son déploiement politique et sa pénétration dans le corps de la société. Les ressources limitées font que les États sahéliens manquent des moyens économiques et institutionnels pour assurer une réelle autonomie stratégique. Malgré la rhétorique souverainiste, la dépendance financière et technologique envers les puissances extérieures demeure. L'isolement diplomatique qu'exprime la rupture avec la CEDEAO ou la distanciation avec les pays occidentaux, notamment l'Union européenne, ont entraîné des sanctions et une marginalisation régionale. Si le souverainisme parvient à s'accompagner d'une véritable intégration régionale (via l'AES et la ZLECAF), il pourra alors renforcer la position du Sahel dans le concert international ; à l'inverse, s'il reste cantonné à des discours symboliques sans politique économique cohérente, il risque d'accentuer l'isolement et la fragilité des États concernés.

Le souverainisme au Sahel s'affirme comme une réponse identitaire et politique à des décennies

1. La montée du discours souverainiste a été alimenté, bien que dans une moindre mesure, par la propagande manipulatrice russe. Les grands influenceurs maliens burkinabés se sont aussi emparés de cette rhétorique souverainiste dans les réseaux sociaux.

de dépendance et de frustrations vis-à-vis des puissances extérieures. Néanmoins, il véhicule une ambiguïté : il peut servir à justifier des politiques autoritaires ou à masquer l'absence de résultats concrets. Le souverainisme n'est pas qu'un discours de légitimation, il peut devenir une rhétorique pour préserver le pouvoir. La volonté légitime de reconquête de souveraineté et sa réussite dépendront de la capacité des États sahéliens à transformer ce discours souverainiste en politiques durables, inclusives et économiquement viables.

Autrement, la question pourra se poser de savoir si ces nouveaux régimes seront de simples épiphénomènes, ou si au contraire ils constitueront de véritables tournants historiques ; quels changements pourraient-ils produire ? L'un des paramètres qui déterminera le futur de ce tournant souverainiste sera sans doute la capacité des régimes à répondre précisément aux espérances qu'ils ont suscité. Ces régimes ne seront durables que s'ils répondent efficacement à cette attente. Or, il faut bien l'avouer, jusque-là du moins, les gouvernements peinent à produire des réponses dans bien des secteurs.

2. Une refondation du contrat social

Le Mali, le Burkina Faso et le Niger, unis au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES), traversent une période de transition profonde. Les crises sécuritaires, politiques et sociales ont mis en évidence la rupture du lien entre l'État et les populations. La réussite du pari de la stabilité et de la souveraineté repose désormais sur la capacité de ces pays à redéfinir les bases d'un nouveau contrat social, fondé sur la justice, la participation citoyenne et la proximité de l'État avec les communautés locales.

Depuis les indépendances, les États sahéliens ont reproduit un modèle de gouvernance centralisé et élitaire, hérité de la colonisation. Les populations rurales et périphériques ont été marginalisées, et la perception de l'État s'est progressivement détériorée. Ce dernier est souvent perçu comme distant, prédateur et corrompu, incapable d'assurer la sécurité, la justice ou les services essentiels. Ce déficit de légitimité a ouvert la voie à des acteurs non étatiques, notamment les groupes armés et religieux, qui se sont imposés comme des fournisseurs de protection et d'ordre dans les zones abandonnées.

Les transitions politiques en cours offrent une occasion unique de repenser la gouvernance. Les mouvements politiques et les sociétés civiles dans les trois pays considèrent que la stabilité ne peut être imposée par la seule force militaire : elle exige une légitimité politique fondée sur la participation citoyenne et la redevabilité. Une démocratie adaptée au contexte sahélien devrait donc émerger, fondée sur la concertation, la représentativité locale et le consensus communautaire, plutôt que sur la simple compétition électorale. Les régimes sahéliens devraient dépasser la simple logique de transition pour reconstruire des institutions fondées sur la participation citoyenne.

Le rétablissement du lien de confiance entre gouvernants et gouvernés est une condition essentielle de la stabilité durable. La souveraineté véritable ne peut s'exercer que si l'État représente, prolonge et protège effectivement les aspirations de ses citoyens. Redéfinir le contrat social signifie redonner sens à la citoyenneté, en garantissant la participation, la justice et la redistribution équitable des ressources. Cette refondation est aussi la clé d'une paix durable et d'une gouvernance enracinée dans les réalités locales.

Un nouveau pacte entre l'État et les citoyens doit reposer sur des principes clairs : un État protecteur et non prédateur, une citoyenneté inclusive reconnaissant la diversité ethnique et culturelle, une justice équitable et accessible à tous, et une gouvernance participative décentralisée. Ces éléments forment la base d'une légitimité renouvelée et d'une souveraineté consolidée.

La reconstruction du lien État-société exige une décentralisation réelle. Les autorités locales, chefs traditionnels, associations et leaders communautaires doivent être pleinement intégrés à la gestion publique. L'objectif est d'adapter la gouvernance aux réalités des territoires et de favoriser un dialogue constant entre l'État et les citoyens. Cette approche de proximité permettrait de restaurer la confiance et d'améliorer la qualité des politiques publiques.

La refondation du contrat social passe par un investissement massif dans le capital humain : éducation, santé, formation professionnelle et services publics de base. Sur le plan économique, les trois pays doivent s'engager dans un modèle de développement équitable et redistributif, qui profiterait à toutes les régions, notamment celles historiquement marginalisées. La lutte contre la corruption et la gestion transparente des ressources naturelles sont également essentielles pour rétablir la confiance publique.

Mais cette refondation du contrat social se heurte à plusieurs défis majeurs : la résistance des élites politiques et administratives aux changements structurels, la fragilité institutionnelle des régimes de transition, et la persistance de l'insécurité dans certaines zones. Pour réussir, la réforme devait s'appuyer sur des initiatives locales expérimentales, progressivement étendues à l'échelle nationale, et sur une pédagogie politique de la confiance et du dialogue.

La stabilité et la souveraineté du Sahel dépendent moins de la force militaire que de la qualité du lien entre l'État et ses citoyens. Un nouveau contrat social, fondé sur la justice, la participation et la redistribution, constitue la seule voie durable pour reconstruire la légitimité et la cohésion nationale. Il s'agit non pas d'imposer un État plus autoritaire, mais de bâtir un État plus juste, plus proche et plus responsable. C'est dans cette refondation du lien État-société que réside la véritable souveraineté des peuples sahéliens.

La réforme de la gouvernance dans les États du Sahel devrait aller au-delà des réajustements techniques. Elle devrait instaurer une transformation profonde du rapport entre l'État et la société. Cette gouvernance renouvelée devrait concilier souveraineté nationale, justice sociale et participation citoyenne. En fondant leurs institutions sur la proximité, la transparence et la solidarité, le Mali, le Burkina Faso et le Niger peuvent poser les bases d'un modèle sahélien de gouvernance, authentique, stable et porteur d'un développement durable.

CONCLUSION

Quand ils se sont installés au pouvoir dans les trois pays du Sahel, les régimes militaires ont annoncé qu'ils assureraiient la gestion d'une phase de transition politique dans l'objectif d'un retour à la stabilité et la sécurité permettant de transférer les rênes du pouvoir à un système politique rénové. Les réformes annoncées concernaient l'efficacité sécuritaire, le contrôle accru des secteurs minier et pétrolier, l'intégrité de la justice, le retour à la liberté d'expression et l'avancée dans les processus de décentralisation.

L'enracinement du jihadisme dans les trois pays est le révélateur que la crise étatique dans les trois pays est loin d'être résolue. Les groupes jihadistes continuent de marquer leur présence sur le terrain, d'exploiter les frustrations sociales (pauvreté, corruption), de jouer sur les clivages ethniques et d'affaiblir les institutions. L'instabilité politique au Sahel ne peut être réduite à la seule présence des groupes jihadistes, car elle reflète également la crise de légitimité des États et la rupture du lien entre gouvernants et gouvernés. Le jihadisme, les luttes politiques et les divisions ethniques accentuent cette fragilité profonde. Les crises communautaires sont souvent instrumentalisées par les élites politiques pour renforcer leur pouvoir ou délégitimer leurs opposants. Cette politisation de l'ethnicité rend toute réconciliation nationale plus difficile.

Sur le plan économique, les trois États restent confrontés à une dépendance structurelle. Leurs économies reposent sur l'exportation de produits primaires (or, coton, uranium) et sur l'aide extérieure. Ces pays se trouvent donc face à des contradictions fortes puisque la croissance par extraversion repose à ce jour sur l'exportation des ressources naturelles à l'état brut, maintenant en retour la demande intérieure à un faible niveau. Ces pays, à des degrés divers, continuent encore de souffrir de tous les maux du cycle extraversion-sous-développement et rien ne garantit que les changements structurels nécessaires à la sortie de pauvreté se réalisent à la vitesse souhaitée. La sortie de l'économie de rente et de la trappe de la pauvreté suppose une diversification des sources de croissance et une réforme financière en profondeur.

Aujourd'hui le doute s'installe quant à la sortie des pays de l'AES de l'engrenage de la crise politique et du « mal-développement ». L'armée, présentée comme garante de la sécurité nationale, est devenue le centre du pouvoir politique. Dans les trois pays, le discours souverainiste s'accompagne d'une légitimation du pouvoir militaire au nom de la sécurité. Pour restaurer la stabilité, les trois pays n'ont pas d'autre choix que de refonder leurs États sur un contrat social inclusif, où la sécurité ne repose pas seulement sur l'armée, mais sur la justice, l'équité, la participation communautaire, le développement durable et intégré, et la reconnaissance des identités locales.

Bibliographie

- Alaoui M'hammdi, N & L, Jaidi. (2025), CEDEAO-Alliance du Sahel : Vers une nouvelle reconfiguration géopolitique de l'Afrique de l'Ouest ? PCNS, Policy Paper, septembre 2025.
- ACLED. (2024), Base de données du projet Armed Conflict Location and Event Data.
- ACFSS, (2024), l'évolution du front de la violence des islamistes militants du Sahel, Africa Center for strategic studies, 22 avril 2025.
- ALG. (2019), Programme conjoint régional de coopération transfrontalière dans la région di Liptako-Gourma, Rapport descriptif final ; Période du rapport : du 10/11/2019 au 30/10/2022, l'Autorité de développement intégré des États du Liptako-Gourma (ALG).
- Amara, P. (2025), Sahel : de plus en plus d'attaques, Centre des stratégies pour la sécurité du Sahel-Sahara, (Centre 4S), 10 juin, 2025.
- Amara, P. (2025), Sahel : la déconstruction continue des États, Centre des stratégies pour la sécurité du Sahel-Sahara, (Centre 4S), 4 juin, 2025.
- Banque mondiale .(2023), Mali, Note sur la situation économique, renforcer la résilience financière face à la sécheresse, avril 2023.
- Bedossa, B. (2012), Burkina Faso : l'émergence du secteur aurifère suffira-t-elle à redresser le modèle de croissance en perte de vitesse ? Macroéconomie & Développement, novembre 2012, No 5.
- Burkina Faso & Union européenne. (2021), Programme indicatif multi-annuel, 2021-2027.
- ICG. (2025), Defining a new approach to the Sahel's military-led states, International Crisis Group, 22 May 2025.
- Konate, S & M, Boulghalagh, (2025), L'Alliance des États du Sahel : Fruit de l'échec de la communauté internationale, Revue internationale de la recherche scientifique, (Revue-IRS), Vol.3. N° 1, janvier 2025.
- Loada, A. (2024), Le souverainisme de l'État Sahélien à l'épreuve du défi sécuritaire : le cas du Burkina Faso, Afrique contemporaine, 2024/2 N° 278.
- Ould Abdellah, A. (2025), Sahel : toujours et encore des conflits, Centre des stratégies pour la sécurité du Sahel-Sahara, (Centre 4S), 11 janvier, 2025.
- Raga, S. (2023), Niger : profil macroéconomique et commercial, opportunités et enjeux de la mise en œuvre de la ZLECAF, février 2023, Note de synthèse. ODI.
- République du Burkina & al (2023), Rencontre ministérielle des pays membres des États du Sahel (AES) sur le développement économique de l'espace du Liptako-Gourma, Communiqué final, novembre 2023.
- République du Mali. (2019), Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2029-2023) ; Ministère de l'économie et des finances & PNUD.
- République du Mali. (2023), Stratégie Nationale pour l'émergence et le développement durable (SNEDD 2024-2033), Ministère de l'économie et des finances.
- République du Niger. (2024), Document de déclaration sur les risques budgétaires (DDRB), 2025-2027, septembre 2024, Ministère de l'économie et des finances.
- République du Niger. (2022), Plan de développement économique et social (PDES) 2022-2026, Volume 1, Diagnostic stratégique, mai 2022, Ministère du Plan.
- République du Niger. (2022), Plan de développement économique et social (PDES) 2022-2026, Volume 2, orientations stratégiques, mai 2022, Ministère du Plan.
- UNFPA (2021), Comprendre le Sahel à travers son histoire, sa géographie et ses défis sociodémographiques et sécuritaires, Livre blanc, UBFPA, Bureau de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Dakar, Sénégal.

À PROPOS DES AUTEURS



NEZHA ALAOUI M'HAMMDI

Mrs. Nezha Alaoui M'Hammdi is Senior Fellow at Policy Center for the New South (since 2020) and the current Ambassador of His Majesty the King of Morocco to Ethiopia and Djibouti since 2016. She has served as first Permanent Representative of the Kingdom of Morocco after its return to the African Union by 2017, and to the Peace and Security Council of the AU (April 2018). She is currently Dean of the Council of Arab League Ambassadors to Ethiopia. [Read more](#)



LARABI JAÏDI

Larabi Jaïdi is a Senior Fellow at the Policy Center for the New South and an Affiliate Professor at Mohammed VI Polytechnic University. His areas of expertise include international economy, economic policies, international economic relations, regional economies, social development, international relations, and Mediterranean studies. He also served on the Special Commission on the New Development Model of Morocco, a consultative body created in November 2019 to formulate the country's new developmental guidelines. [Read more](#)

À PROPOS DU POLICY CENTER FOR THE NEW SOUTH

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques. Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs.

Policy Center for the New South

Rabat Campus of Mohammed VI Polytechnic University,
Rocade Rabat Salé - 11103
Email : contact@policycenter.ma
Phone : +212 (0) 537 54 04 04
Fax : +212 (0) 537 71 31 54

www.policycenter.ma

